



SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIÈRE

INTERVENTION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UCRFO MARSEILLE 2022

Je vous apporte le salut fraternel de LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FORCE OUVRIÈRE.

L'Action Sociale est mobilisée à tous les niveaux, Fédération, Syndicats Départementaux, Section Fédérale des Retraités pour les secteurs que nous représentons, la Branche de l'Aide à domicile, les salariés des établissements d'hébergement, des EHPADs. La Fédération fait face aux attaques contre les Conventions Collectives en particulier celle de 1966 qui a été négociée et signée par nos camarades qui ont négocié l'entrée du Syndicat SNAIEI dans la CGT FO avec la création en 1972 de la Fédération de l'Action Sociale.

Je voudrais aussi souligner avec fierté la participation de 8 membres de notre bureau national à cette Assemblé Générale de l'UCRFO, c'est une bonne représentativité des retraités de l'Action Sociale.

La mobilisation continue.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière a répondu à tous les appels à mobilisation pour la défense du pouvoir d'achat, du système de santé, de la Sécurité Sociale, du service public et des libertés fondamentales, la dénonciation du scandale des EHPADs. La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière a apporté son soutien à la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle du 27 janvier 2022 pour exiger une augmentation immédiate des salaires et des retraites et du 1^{er} février 2022 pour exiger la généralisation des 183 € du Ségur de la santé contre une recommandation patronale qui exclut 700000 salariés du secteur.

Les différents gouvernements attaquent les bases des systèmes de protection sociale (chômage, Sécurité Sociale, retraite). Nous contestons les modifications du financement de la Sécurité Sociale et de la retraite. Dans nos revendications, nous devons dénoncer la destruction de la Sécurité Sociale et la mainmise du capital financier sur les comptes sociaux. Défendons le système solidaire de Sécurité Sociale et de retraite financé par la cotisation et non par la fiscalisation.

Défense du pouvoir d'achat :

La perte de pouvoir d'achat est réelle, avec les mesures de compensation gouvernementale, nous constatons que 38 millions de personnes ont un revenu de moins de 2000 €. Beaucoup de retraités sont dans ce cas touchant des retraites en dessous du seuil de pauvreté soit 1120 €

Nous combattons ces inégalités qui se creusent.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière soutient les mobilisations :

27 janvier 2022 :

Soutien à la mobilisation interprofessionnelle pour l'augmentation générale des salaires, des retraites et des pensions, l'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage, la fin des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement des services publics, le rétablissement des droits et libertés pour l'ensemble de la population.

1^{er} février 2022 :

Mobilisation à l'appel de la FNAS FO :

183 € pour toutes et tous sans contrepartie, pour un rattrapage général de 300 €, dégel du point d'indice de la Fonction Publique, augmentation de la valeur du point, maintien et amélioration de toutes nos conventions collectives, la fin des contrats précaires (intérim, cdd à répétition, contractuels ...), des conditions de formation dignes, un juste financement des structures, la revalorisation des métiers du social et du médico-social, la fin de la marchandisation du travail social et de toute concurrence entre les associations pour assurer dans les meilleures conditions les missions de service public, un accès universel aux droits fondamentaux du public accueilli.

Dans sa déclaration, le CFN du 17 mars 2022 revendique les 183 € pour tous, l'augmentation générale des salaires et des retraites, la défense des conventions collectives, la liberté de négocier, l'opposition à la mise en place de la méthode de négociation d'une convention collective unique étendue.

24 mars 2022 :

Le Groupe des 9 des retraités (CGT, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires retraités, RFP, LSR, Ensemble et solidaires) et l'Union Confédérale des Retraités Force Ouvrière (UCR FO) a organisé un rassemblement régional reprenant nos revendications, à savoir : défense du pouvoir d'achat, de la protection sociale (retraite, Sécurité Sociale, santé, perte d'autonomie), du service public et des libertés fondamentales.

Prise en charge du Grand d'Age :

Les différentes lois n'ont pas réglé le problème de la prise en charge du Grand Age, la loi prévue dans ce quinquennat est remise à plus tard. Des moyens immédiats sont nécessaires pour répondre au manque d'effectif et passer le ratio d'encadrement de 0.62 à 1. Ce gouvernement a créé un cinquième risque géré par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). Les besoins de prise en charge de la perte d'autonomie vont être grandissants pour une part importante de la population qui aura 90 ans en 2035. De nouvelles places en EHPADs seront nécessaires, le gouvernement décide d'un moratoire pour ne pas construire de nouveaux établissements misant sur le maintien à domicile. Dans ces conditions, il est impératif de renforcer les services d'aide à domicile par des embauches massives de personnels formés. Le rapport de la cour des comptes dit qu'il faudra consacrer 1M3 à 1M9 par an pour améliorer les conditions de vie et de travail.

La Section Fédérale de l'Action Sociale FO des Retraités exige que la dépendance soit prise en charge par la Branche maladie de la Sécurité Sociale avec une cotisation avec un reste à charge modéré.

Le scandale ORPEA illustre la dérive de la marchandisation et de la financiarisation du secteur social.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO condamne ces dysfonctionnements et ces maltraitances sur les salariés et les personnes âgées dépendantes.

En 2023 de nouvelles réformes vont être présentées par le gouvernement, la retraite à 65 ans, la prise en charge de la dépendance, une réponse à la question du pouvoir d'achat.

Nous devons nous mobiliser massivement pour faire valoir nos positions.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière est contre le recul de l'âge de la retraite à 65 ans.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière exige :

- ✚ La prise en charge de l'autonomie par l'Assurance maladie de la Sécurité Sociale et la création d'un grand service public de l'autonomie.
- ✚ La création de 300 000 postes dans le secteur médico-social, 200 000 dans les EHPADs et 100 000 dans l'aide à domicile.

Nous voterons le rapport moral et d'activité présenté par l'UCR FO où l'on retrouve nos revendications.

Vive la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO

Vive l'UCRFO

Vive FORCE OUVRIÈRE

Marseille, le 11 mai 2022

Jean-Marie PETITCOLLOT
Secrétaire de la Section